



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHORE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISSES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THEORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN COTE D'IVOIRE

TOUKPO Oscar Guy Sical

Enseignant-Chercheur, Institut d'Ethno-sociologie

Université Félix Houphouët Boigny

Email : oscartoukpo@gmail.com

TARROUTH Honnéo Gabin

Chargé de recherche, Institut d'Ethno-sociologie

Université Félix Houphouët Boigny

Email : gabintarrouth1976@gmail.com

ADOU Koffi Sei

Enseignant-Chercheur, Institut d'Ethno-sociologie

Université Félix Houphouët Boigny

Email : adoukfsei@gmail.com

Soumission : 18.03.25 Évaluation : 31.03.26 Publication : 15.06.26

Résumé

Classé parc national en 1968, le Mont Péko avait pour objectif la protection de la biodiversité de l'Ouest ivoirien. Toutefois, la crise militaro-politique de 2002 a favorisé son occupation illégale par des migrants, majoritairement burkinabè, dirigés par Amadé Ouérémi. Le parc est devenu un espace d'exploitation cacaoyère structuré par des logiques de prédation foncière, de clientélisme et de violence. En 2013, sous la pression des partenaires internationaux, l'État ivoirien a engagé un processus de déguerpissement. Cette étude, fondée sur des enquêtes qualitatives menées dans les zones riveraines (2018-2021), explore les stratégies d'occupation, les tensions liées à l'exfiltration et les perceptions différenciées des acteurs (autochtones, allochtones, ONG, État). Les résultats révèlent les limites d'une politique de conservation fondée sur la seule contrainte coercitive, sans accompagnement social ni prise en compte des dynamiques locales. L'étude plaide pour une gouvernance environnementale plus inclusive, articulant enjeux Écologiques, justice foncière et cohésion sociale.

Mots clés : logique de prédation, logique de conservation, dynamiques socio-environnementales, théorie de l'accès, aires protégées

ILLEGAL OCCUPATION AND CONSERVATION OF PROTECTED AREAS: AN ANALYSIS BASED ON ACCESS THEORY OF THE CASE OF MOUNT PEKO NATIONAL PARK IN CÔTE D'IVOIRE

Abstract

Designated a national park in 1968, Mount Péko was intended to protect the biodiversity of western Côte d'Ivoire. However, the 2002 military-political crisis facilitated its illegal occupation by migrants, primarily from Burkina Faso, led by Amadé Ouérémi. The park became a cocoa plantation area characterized by land grabbing, patronage, and violence. In 2013, under pressure from international partners, the Ivorian state initiated an eviction process. This study, based on qualitative surveys conducted in the surrounding areas (2018-2021), explores occupation strategies, tensions related to the eviction, and the differing perceptions of the various stakeholders (locals, migrants, NGOs, and the state). The findings reveal the limitations of a conservation policy based solely on coercive measures, without social support or consideration of local dynamics. The study argues for more inclusive environmental governance, linking ecological issues, land justice and social cohesion.

Keywords : Predation logic, conservation logic, socio-environmental dynamics, access theory, protected areas

Introduction

Érigé en parc national par le décret n°68-69 du 9 février 1968, le Mont Péko constitue un dispositif majeur de conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire, avec une superficie initiale de 34 000 hectares. Situé dans l'Ouest ivoirien, cet espace visait à préserver des massifs forestiers riches en biodiversité mais fragiles face aux pressions anthropiques. Cependant, les mutations sociopolitiques qu'a connues le pays, notamment la rébellion armée de 2002, ont radicalement modifié la trajectoire de cette aire protégée, la transformant en zone d'appropriation informelle, de production cacaoyère et de recomposition sociale. Pour analyser cette occupation, cette recherche mobilise la théorie de l'accès de Ribot et Peluso (2003), définie comme la capacité effective de bénéficier des choses. L'accès y est compris comme un processus social où la capacité de tirer profit d'une ressource ne dépend pas seulement de titres fonciers, mais de faisceaux de pouvoirs (*bundles of powers*) – mécanismes structurels et relationnels incluant la coercition, les réseaux clientélistes et les alliances identitaires. Cette perspective permet d'analyser comment l'accès aux ressources forestières est maintenu ou contrôlé par des moyens informels qui supplantent le droit formel en contexte de gouvernance affaiblie.

La recherche repose sur une approche qualitative visant à interroger les logiques d'infiltration, d'occupation et de déguerpissement du Parc national du Mont Péko (PNMP). Elle s'inscrit dans un contexte de tensions entre impératifs de préservation environnementale, stratégies locales d'accès aux ressources, et politiques publiques de réhabilitation écologique. La pertinence sociale de cette étude tient à la complexité des enjeux : justice foncière, gestion des populations déplacées, tensions intercommunautaires et restauration de l'autorité étatique dans un espace historiquement disputé.

Sur le plan scientifique, cette contribution s'inscrit dans le prolongement critique de travaux antérieurs. Kra (2016) a mis en évidence les tensions générées par les opérations de déguerpissement et la pluralité des intérêts en présence. Gohou (2020) a analysé les formes d'organisation socio-territoriale mises en place par les infiltrés sous l'autorité du chef de guerre Amadé Ouérémi. Les rapports d'ONG et de programmes internationaux (RAIDH, 2017 ; Interpeace-Indigo, 2020) ont documenté les conséquences humanitaires et les biais d'interprétation des limites du parc.

En articulant ces perspectives, l'étude propose une relecture des dynamiques d'occupation et de déguerpissement du Mont Péko en analysant : (1) les stratégies des infiltrés, (2) la gestion étatique du territoire protégé, et (3) les perceptions différenciées des acteurs. Elle vise à éclairer les obstacles structurels à la mise en œuvre des politiques de conservation en Côte d'Ivoire, tout en contribuant à une réflexion sur la gouvernance environnementale en contexte post-conflit. In fine, il s'agit de comprendre comment des acteurs sans titres légaux parviennent à exploiter durablement un espace protégé, et quelles réponses nationales et internationales cela suscite.

Ce travail s'inscrit dans les projets de recherche ANR PWACCOP et FORPEACE (2018-2026).

1. Ancrage théorique et méthodologique

1.1. Ancrage théorique

1.1.1. Principes et postulats de la théorie de l'accès (Ribot & Peluso, 2003)

La théorie de l'accès, développée par Jesse Ribot et Nancy Peluso (2003), dépasse la seule notion juridique de propriété pour analyser les dynamiques sociales d'appropriation et de contrôle des ressources naturelles. Elle repose sur le postulat suivant : l'accès à une ressource ne dépend pas uniquement de droits formellement reconnus, mais de la capacité effective d'en jouir, d'en tirer profit, de la contrôler ou d'en exclure d'autres. Cette capacité est façonnée par des mécanismes institutionnels, économiques, politiques, sociaux ou coercitifs.

L'accès est ainsi compris comme un processus social où interviennent des relations de pouvoir à différents niveaux : violence, alliances politiques, normes coutumières, réseaux clientélistes, conditions économiques. Un individu ou un groupe sans titre légal peut néanmoins bénéficier de l'usage d'une terre ou d'une ressource grâce à des relations ou à une influence déterminante sur le terrain. Cette théorie est particulièrement heuristique pour saisir les formes d'appropriation informelle et d'exploitation illégale des ressources dans des contextes de crise, de gouvernance affaiblie ou de pluralisme normatif.

1.1.2. Application de la théorie de l'accès à l'étude du parc national du Mont Péko

L'application de cette théorie au PNMP permet de ne pas réduire l'occupation illégale à une simple transgression juridique. Elle conduit à identifier les faisceaux de pouvoirs concrets qui ont permis l'accès, le maintien et le contrôle du parc par des acteurs non étatiques : coercition armée (milice d'Ouéremi), pouvoir économique (réseau clientéliste de vente de terres et d'achat de cacao), pouvoir social (alliances identitaires, "naabadisation"), et pouvoir politique (protection implicite durant la crise post-électorale). Cette grille d'analyse est systématiquement mobilisée dans l'interprétation des résultats.

1.2. Ancrage méthodologique

L'étude adopte une approche qualitative. Les enquêtes de terrain ont été menées dans les sous-préfectures de Bagohouo (Duekoué), Bléminhouiein et Guigolo Tahouaké (Bangolo), choisies parce qu'elles sont riveraines du PNMP et ont accueilli les populations relocalisées après le déguerpissement. La sélection des acteurs a été raisonnée en fonction de leur implication dans les stratégies d'infiltration et/ou le processus de déguerpissement. Ont été interrogés : notabilités autochtones, leaders communautaires allogènes et allochtones. La collecte des données, réalisée de 2018 à 2021, a utilisé l'entretien individuel semi-directif auprès de 27 acteurs : 3 sous-préfets, 2 chefs de canton, 10 chefs de village, - 4 chefs de terre, 1 directeur régional de l'OIPR, 1 responsable gestionnaire du parc + 2 collaborateurs, 4 présidents de jeunes.

L'échantillonnage par choix raisonné a permis de couvrir la diversité des positions sociales et institutionnelles.

Le traitement des données a reposé sur une analyse de contenu thématique (Bardin, 1998), comprenant : retranscription des entretiens, codage manuel par thèmes (accès, violence, clientélisme, perception du déguerpissement, etc.), et mise en relation des catégories émergentes avec la théorie de l'accès. Cette méthode permet de traiter des discours parfois ambigus, incomplets ou contradictoires, et de dégager des régularités significatives. De façon pratique, le traitement des données qualitatives a consisté à faire un inventaire, puis un tri des informations obtenues à partir des observations et des entretiens en vue de procéder à des classifications et à des recherches de correspondances entre les variables sélectionnées. Ce travail préparatoire a permis de mettre en relation les données sélectionnées et leur contexte de production. En effet, il s'est agi de privilégier l'écoute plutôt que le questionnement, la compréhension et l'analyse en profondeur plutôt que le dénombrement. Ainsi, l'analyse de contenu a suivi trois (3) principales caractéristiques à savoir la retranscription des données contenues dans les différents guides d'entretien, le codage des données, et le traitement des données.

2. Résultats de la recherche

2.1. Rébellion armée de 2002 et infiltration massive du parc national du Mont Péko (PNMP) occupé et exploité ¹¹⁶

¹¹⁶ Le taux de perte globale de la forêt est passé de 5,65 % avant les conflits (1988-2002) à 28,03 % pendant les conflits (2002-2011) et à 34,02 % après les conflits (2011-2016) (Ousmane, 2020).

La partition du territoire ivoirien consécutive à la rébellion armée de septembre 2002 a produit une reconfiguration des régimes de contrôle spatial. Tandis que la zone sud demeurait sous administration gouvernementale et que la zone centre-nord-ouest relevait de l'autorité rebelle (MPCI), l'instauration d'une zone tampon supervisée par l'ONUCI a généré un vide d'autorité propice à l'émergence d'ordres sociaux alternatifs. C'est dans cet entre-deux institutionnel que le Parc national du Mont Péko (PNMP) a vu sa protection effective s'effondrer. L'absence des agents forestiers de l'OIPR a ouvert un espace d'action à des entrepreneurs armés, au premier rang desquels le chef de guerre Amadé Ouérémi, qui s'est installé avec sa milice.

Ce processus d'occupation n'est pas réductible à une simple transgression juridique ; il relève d'une dynamique sociologique plus large d'appropriation informelle par le bas. Une population de migrants, que les autorités qualifieront d'infiltrés, s'est progressivement agrégée à cet espace pour y développer des cultures de rente, principalement le cacao. Selon le Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH), environ 30 400 hectares du patrimoine forestier ont été ainsi convertis, illustrant la conversion d'une aire protégée en une frontière agricole illégale mais socialement organisée.

La trajectoire d'Ouérémi, ancien milicien ayant combattu aux côtés des forces pro-Ouattara lors de la crise post-électorale de 2010-2011 (Toukpo, 2018), montre comment des acteurs non étatiques peuvent capitaliser sur les crises pour produire une hégémonie territoriale. Celle-ci repose sur un triptyque de mécanismes sociaux étroitement articulés.

Le premier mécanisme est la coercition organisée. Ouérémi dispose d'une milice personnelle d'environ cent hommes, qui ne se contente pas d'un rôle répressif : elle assure la régulation interne de l'espace occupé, la sécurisation des plantations, la médiation des transactions foncières et le contrôle des circuits d'achat du cacao. La violence n'est pas ici anarchique ; elle est mise au service d'une accumulation économique et d'une gouvernance locale parallèle.

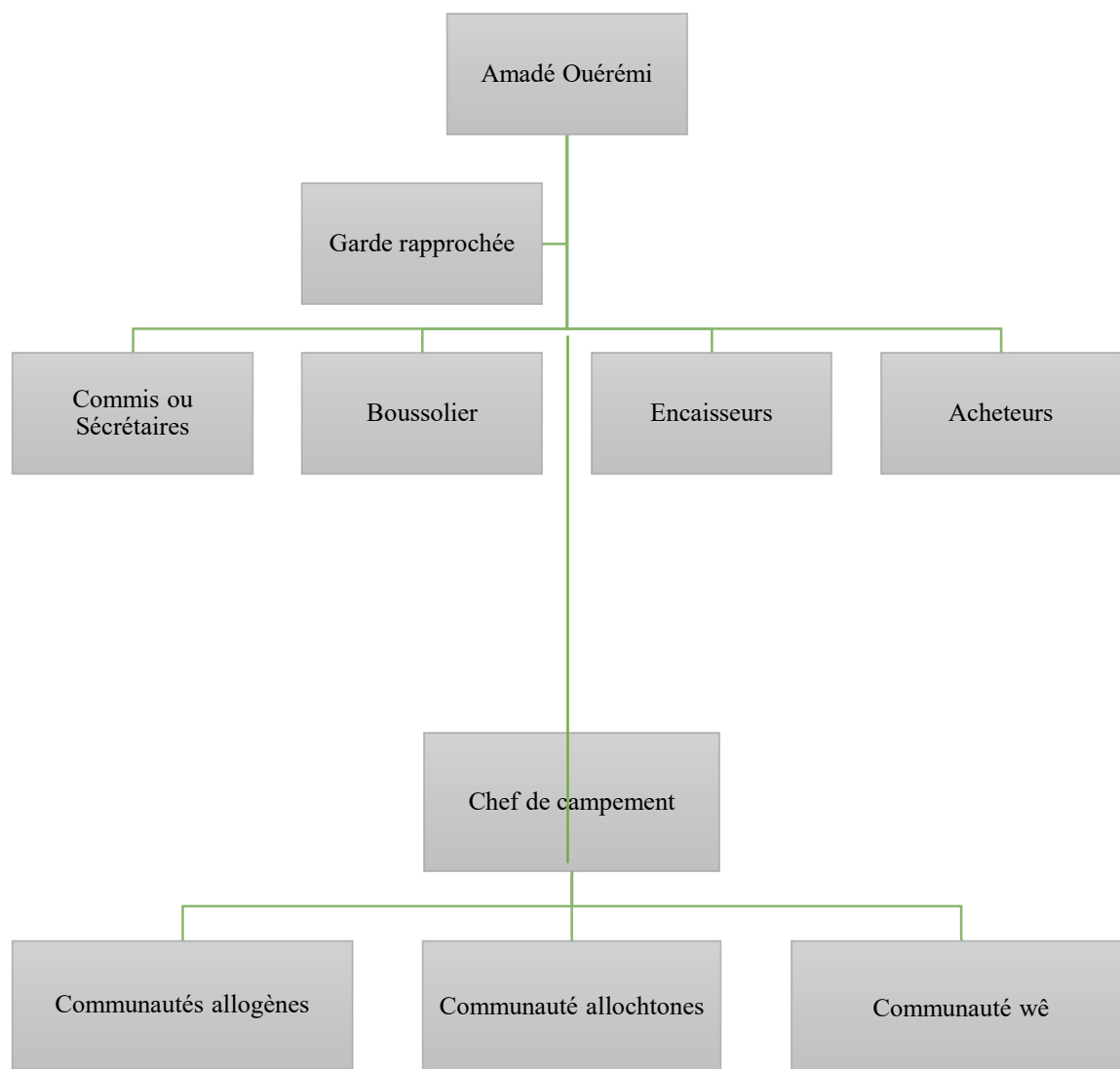
Le second mécanisme relève du clientélisme économique. La vente de parcelles contre rétribution financière (comprise entre 70 000 et 150 000 FCFA par an) institue un marché foncier informel, tandis que le contrôle du circuit commercial du cacao permet de capter une partie de la valeur ajoutée produite dans le parc. Ce double verrouillage – sur l'accès à la terre et sur l'écoulement de la récolte – transforme la dépendance économique des exploitants en allégeance politique.

Le troisième mécanisme est la légitimation identitaire, que Gohou (2020) a désignée sous le terme de naabadisation de l'espace. En se référant au Naaba, titre du chef traditionnel mossi, Ouérémi inscrit son autorité dans un répertoire culturel burkinabè qui façonne une nouvelle toponymie – Petit-Ouaga, Mossikro, Sanamatenga – et une domination démographique : 96 % des infiltrés sont de nationalité burkinabè (RAIDH, 2018). Ce travail symbolique d'appropriation ne se limite pas à occuper un territoire ; il vise à le rendre habitable et reconnaissable pour ceux qui l'occupent, en produisant une continuité identitaire entre l'espace d'origine et l'espace conquis.

Ainsi, l'infiltration du PNMP ne saurait être interprétée comme un simple effet d'anomie ou de défaillance étatique. Elle constitue un processus sociopolitique complet par lequel des acteurs dépourvus de titres légaux construisent, par la coercition, le clientélisme et la symbolique identitaire, un ordre social territorialisé qui se substitue provisoirement à l'ordre étatique défaillant.

L'organigramme ci-après illustre ces propos.

Organisation sociopolitique des occupants du PNMP



Source : Gohou, 2020

2.2. Déguerpissement des infiltrés du parc national du mont Péko

Sous la pression des partenaires techniques et financiers (GIZ, WWF, Banque mondiale, etc.) et en application de la Convention sur la Diversité Biologique, l'État ivoirien a engagé un processus de déguerpissement. Le 18 mai 2013, Amadé Ouérémi a été arrêté par les forces ivoiriennes appuyées par l'opération Licorne, puis condamné à la prison à vie pour son rôle dans les massacres de Duékoué (2011). À partir de 2013, l'OIPR a mis en œuvre une nouvelle politique d'aménagement du PNMP (Kra, 2016).

Des tensions ont émergé entre agents de l'OIPR et infiltrés, notamment autour de la gestion opaque du cacao via le Conseil représentatif des populations du mont Péko (CRPMP), qui avait instauré des « ports secs » avec taxation de 100 FCFA/kg. Des destructions de plantations et des arrestations ont eu lieu. Selon OCHA (2016), l'opération d'exfiltration a concerné plus de 52 000 personnes, dont 96 % de nationalité burkinabè et 4 % de nationalité ivoirienne (Guéré, Baoulé, Koulango, Lobi).

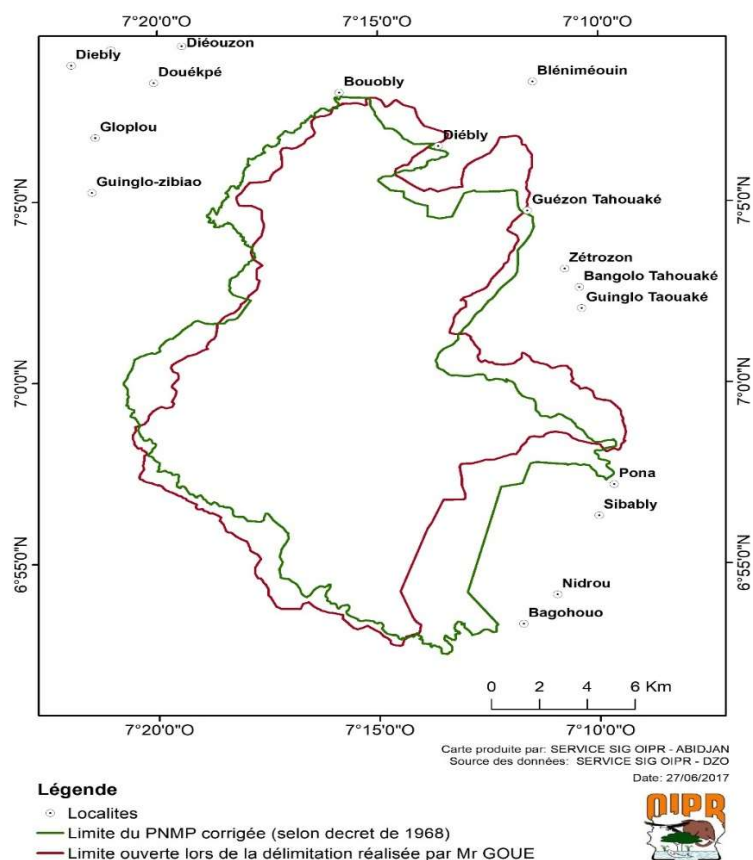
2.3. Lecture des ONG locales et internationales, des autochtones, des allochtones et allogènes infiltrés de l'exfiltration du PNMP

2.3.1. La lecture des ONG locales et internationales

L'ONG que nous avons rencontrée, dénonce des conditions d'évacuation « dégradantes » (hygiène, santé, habitat) et un accompagnement insuffisant malgré un plan d'action finalisé en juillet 2016 (kits médicaux, prise en charge des VBG, appui vivrier). Les 28 469 paysans évacués n'ont pas vu leur situation évoluer conformément aux engagements. Les mesures de rapatriement volontaire pour les ressortissants burkinabè n'ont pas abouti.

2.3.2. La lecture des autochtones : rancœur et impuissance des autochtones

Les villageois autochtones ont observé impuissamment à la destruction de leurs plantations lorsque l'OIPR a procédé au rasage total de leurs plantations généralement localisées au pied de la montagne (limite Goué ou 74), en lieu et place d'exécuter, comme instruit par le Gouvernement, la destruction des plantations illégales laissées par les infiltrés en plein milieu des hauteurs du Mont Péko. En effet, les autochtones pensent avoir été injustement expropriés de leurs plantations initialement situées dans « la réserve » pendant la mise en application du processus de déguerpissement. Cette lecture ambiguë s'explique par la délimitation du parc du Mont Peko qui avait été réalisée sur carte en 1968. Cependant, l'agent chargé de la pose des bornes en 1974 s'est écarté par endroits de la limite de 1968 vers l'intérieur, créant une « réserve » entre les limites de 1968 et celles de 1974 (la délimitation de 1974 est appelée Limite Goué) créant ainsi des biais. Pour les communautés, cet espace à la lisière du Parc est un espace que l'Etat leur aurait octroyé, tandis que pour l'Etat, la limite de 1968 prime (Interpace, 2020). La carte ci-dessous éclaire les limites 68 et 74 et rend visible les ambiguïtés et les différenciations d'interprétations liées à celles-ci.



Source : OIPR, 2017

Enfin, pour les autochtones, l'État devrait plutôt mettre l'accent sur les infiltrés qu'ils qualifient souvent de rebelles puisqu'ils ont combattu avec les forces pro-Ouattara pour le porter au pouvoir, que plutôt de chercher à les déguerpier aux alentours de la forêt. Ceci dénote d'un processus de destructions de plantations qui se fait en dents de scie. L'inconstance des opérations de déguerpissement donne en effet le sentiment à certaines communautés de ne pas être traitées selon les mêmes conditions que leurs voisins, et ce sentiment d'injustice fait naître des ressentiments intercommunautaire (Interpeace, 2020).

2.3.3. Lecture des allochtones et allogènes infiltrés

Le discours victimaire produit par les infiltrés du PNMP se résume au fait qu'ils ont fui les miliciens pro-Gbagbo qui ont voulu les exterminer pendant la période de 2010-2011. En effet, ils se présentent comme des allogènes et des allochtones qui se sont réfugiés dans le parc pour fuir les menaces de mort des autochtones *Guéré* pendant la guerre et qui, par conséquent, se servent des activités agricoles juste pour subvenir aux besoins élémentaires de leurs familles en attendant l'effectivité du déguerpissement (Kra, 2016). Pour les ex-infiltrés ce sont les autochtones qui sont à la base de leur déguerpissement puisque ceux-ci seraient « jaloux » des mannes financières qu'ils tirent des plantations de cacao du PNMP. Dans ce contexte de déguerpissement pour les infiltrés rejoignant le discours des ONG, les conditions n'ont pas été réunies pour les déguerpier de la forêt. Cette situation favorise un environnement confligène et conflictuel dans les villages riverains d'accueils.

3. Discussion des résultats de l'étude

Les résultats confirment la pertinence de la théorie de l'accès. L'occupation du PNMP ne repose sur aucun titre foncier légal, mais sur une combinaison de pouvoirs informels : coercition armée (milice), pouvoir économique (clientélisme foncier et commercial), pouvoir social (réseaux identitaires burkinabè). Comme le soulignent Ribot et Peluso (2003), l'accès effectif prime sur le droit formel en situation de faiblesse étatique. Ce cas rejoint les analyses de N'Guessan et al. (2018) sur la pression foncière dans les forêts classées ivoiriennes en période de crise.

3.1. Infiltration et accès différentiel aux ressources naturelles

Les résultats de cette étude montrent que l'infiltration massive du PNMP a été favorisée par la crise militaro-politique de 2002 et l'absence de contrôle étatique. Cette situation corrobore les analyses de Ribot et Peluso (2003), qui soulignent que l'accès aux ressources foncières ne repose pas uniquement sur des droits légaux mais aussi sur des capacités d'appropriation et de maintien du contrôle par le biais de réseaux de pouvoir et d'intermédiaires influents. En Côte d'Ivoire, le cas du PNMP illustre cette dynamique, où des acteurs non étatiques (chefs de guerre, réseaux clientélistes) ont structuré l'exploitation illégale du parc en organisant un accès différencié aux terres. Dans un contexte similaire, N'Guessan et al. (2018) analysent comment les crises politiques en Côte d'Ivoire ont exacerbé la pression foncière sur les forêts classées et les aires protégées, en facilitant l'installation de populations migrantes. Ces auteurs insistent sur le rôle des conflits armés dans la redéfinition des droits d'usage et la transformation des espaces protégés en zones agricoles de survie.

3.2. Conflits environnementaux et opposition des rationalités

La politique de déguerpissement du PNMP a engendré des tensions entre les différents acteurs impliqués. Les populations exfiltrées, majoritairement d'origine burkinabè, ont développé un discours victimaire, justifiant leur présence dans le parc par des impératifs de survie économique et sécuritaire. Ce positionnement est conforme aux observations de Martínez-Alier (2002), qui décrit les conflits environnementaux comme des affrontements entre rationalités différentes : d'un côté, une rationalité économique et sociale basée sur l'exploitation des ressources pour assurer la subsistance, et de l'autre, une rationalité conservationniste visant à préserver la biodiversité.

Par ailleurs, Kra (2016) souligne que les tensions sociales nées des opérations de déguerpissement du PNMP résultent d'un manque d'alternatives économiques pour les exfiltrés. En effet, les promesses de relocalisation et d'accompagnement économique formulées par l'État et les ONG n'ont pas été pleinement mises en œuvre, créant un climat d'incertitude et d'instabilité dans les zones riveraines du parc. Cette situation rejoint les conclusions de RAIDH (2017), qui dénoncent les insuffisances des plans de compensation pour les populations déplacées lors d'opérations de conservation en Côte d'Ivoire.

3.3. Territorialisation du pouvoir et recomposition des espaces de contrôle

L'étude révèle également que la reconquête du PNMP par l'État ivoirien ne s'est pas faite sans résistances. La mise en œuvre du processus de déguerpissement a cristallisé des tensions intercommunautaires, notamment entre les autochtones Guéré et les migrants exfiltrés. Cette situation s'inscrit dans une dynamique de reterritorialisation du pouvoir, telle que décrite par Raffestin (1980), où l'État tente de réaffirmer son autorité sur un espace ayant été occupé par des forces non étatiques pendant plusieurs années. Ousmane et al. (2020) montrent que les crises politico-militaires en Côte d'Ivoire ont transformé les modes de gouvernance territoriale, en favorisant l'émergence d'acteurs informels exerçant un contrôle sur des espaces autrefois régulés par l'État. Dans le cas du PNMP, l'expulsion des occupants illégaux a révélé les limites des politiques publiques de conservation, confrontées à des enjeux de légitimité et de gestion des populations déplacées.

Enfin, Interpeace-Indigo (2020) mettent en évidence le fait que la gestion des aires protégées en Côte d'Ivoire est souvent marquée par un manque de dialogue entre les parties prenantes, ce qui alimente les conflits et rend difficile l'adhésion des populations locales aux politiques environnementales. Cela rejoint les observations de Toukpo (2018), qui souligne que les stratégies de conservation doivent intégrer les réalités socio-économiques des communautés locales pour éviter des tensions et des conflits récurrents. L'analyse des résultats de cette étude, mise en perspective avec les travaux existants, montre que la gestion du PNMP est un enjeu à la fois écologique, politique et social. L'occupation illégale du parc a été favorisée par un contexte de crise, une faible présence de l'État et une structuration parallèle des accès aux ressources. La politique de déguerpissement, bien qu'ayant un objectif de conservation, a généré des conflits sociaux et politiques, mettant en évidence la nécessité d'une approche plus inclusive et participative dans la gestion des aires protégées.

Ces résultats appellent à une réflexion plus approfondie sur les politiques de conservation en Côte d'Ivoire, en intégrant des mécanismes d'accompagnement pour les populations affectées et en renforçant le dialogue entre les acteurs impliqués. La question de la gouvernance des aires protégées demeure donc centrale pour concilier enjeux écologiques et réalités sociales. La reconquête du PNMP par l'État se heurte à une reterritorialisation conflictuelle (Raffestin, 1980). L'arrestation d'Ouérimi a décapité l'organisation illégale, mais n'a pas supprimé les logiques d'accès informel. La persistance de cultures résiduelles, les tentatives de retour et les contestations des limites du parc montrent que la seule coercition est insuffisante. Ousmane et al. (2020) et Interpeace-Indigo (2020) soulignent la nécessité d'une gouvernance participative associant les communautés riveraines à la délimitation et à la gestion des aires protégées. Ainsi, la politique de restauration du PNMP oscille entre jeux d'intérêts politiques (construction d'électorats captifs) et pressions internationales, sans parvenir à une médiation durable entre les parties prenantes.

Conclusion

L'analyse du PNMP met en lumière les tensions persistantes entre conservation écologique et réalités socio-économiques.

Initialement conçu pour protéger la biodiversité, le parc s'est transformé, sous l'effet des crises politico-militaires, en territoire d'appropriation informelle structuré par la prédation agricole, la recomposition identitaire et le clientélisme autour du cacao.

Le déguerpissement engagé en 2013 a permis une reprise en main partielle, mais ses modalités coercitives et l'absence d'accompagnement social ont suscité de vives contestations. Les ambiguïtés cartographiques (limites 1968/1974), les destructions sélectives de plantations et les promesses non tenues ont renforcé la méfiance entre autochtones, allochtones, ONG et autorités.

La théorie de l'accès a permis de montrer que l'occupation illégale n'est pas une simple déviance, mais le produit de faisceaux de pouvoirs structurés. Dès lors, une politique de conservation durable ne saurait reposer sur la seule coercition. Elle doit intégrer : une reconnaissance des droits d'usage historiques et des ambiguïtés foncières ; des mesures d'accompagnement économique et social pour les populations évacuées ; un dialogue multipartite incluant les communautés locales et les migrants.

À défaut, le risque persiste de voir le PNMP rester un espace de prédation déguisée plutôt qu'une aire véritablement protégée et socialement acceptée. En somme, la politique de restauration du PNMP reste une gageure dans la mesure où cette politique publique oscille entre jeux d'intérêts pour les élites politiques (construction d'un électorat captifs) et des pouvoirs publics (tirer profit des mannes financières par l'impôt sur la production du cacao du PNMP qui est reversé dans la production nationale), et des lectures différenciées aux enjeux multiples et antagonistes des autochtones et des exfiltrés

Références Bibliographique

Andreani, J.-C. & Conchon, F. (2005), Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : état de l'art en marketing, ESCP-EAP, Paris, INSEMMA. 26 pages.

Bardin, L. (1998), L'analyse de contenu, 9ème Edition, Paris, PUF. 291 pages

Durand, J.-P. & Weil, R. (2006), Sociologie contemporaine, 3ème Edition revue et augmentée, Paris, Vigot. 815 pages.

Kra K W, (2016), « Le parc national du Mont Péko (Côte d'Ivoire) entre dynamiques de déguerpissement, tensions sociales et logiques des acteurs : vers un risque d'explosion de violences », Études caribéennes [En ligne], 33-34 | Avril-Août 2016, mis en ligne le 25 juillet 2016, consulté le 04 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9418> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.9418

N'guessan K G et al. (2018). Crise politique, pression foncière et sécurité alimentaire dans les périphéries de la forêt classée du mont Péko. Revue TROPICULTURA, N036, 2eme trimestre.

OCHA, (2016), rapport d'évaluation humanitaire opération d'évacuation du parc du mont Péko Du 11 au 19 août 2016.

Ousmane S., N'da Dibi H., Kouassi K. H., Kouassi K. E., Ouattara K., (2020). Crises politico-militaires et dynamique de la végétation du Parc national du Mont Péko en Côte d'Ivoire. Bois et Forêts des Tropiques, 343 : 27-37. Doi : <https://doi.org/10.19182/bft2020.343.a31837>

RAIDH (Réseau des Acteurs Ivoiriens de Droits de l'Homme)., (2017), rapport d'enquête cote d'Ivoire /ouest du pays : évacuations du mont Péko l'Etat devrait adopter une loi sur les évacuations en vue de protéger les droits fondamentaux des populations.

Toupko O.G.S (2018). Une évaluation de la gouvernance des terres fondée sur les droits de l'Homme dans l'Ouest ivoirien (région du Cavally). Deutsches Institut für Menschenrechre et le think tank TMG (Töpfer Müller Gaßner), février 2018.

Interpeace-Indigo., (2020). Défis et opportunités pour une mise en œuvre apaisée et effective du processus de préservation des forêts classées et aires protégées. Synthèse des résultats préliminaires de la Recherche Action Participative (RAP) menée par Indigo Côte d'Ivoire avec l'appui d'Interpeace dans les régions du Guémon et du Cavally